

## Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille --+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99

Courriel [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

### Sommaire :

#### Page 1 :

- Le 7 Juin 2012
- Vie Nouvelle
- Le site du Syndicat

#### Page 2 :

- **M.G : Déclaration des Elus S CGT**
- MG : minoration possible

#### Page 3 :

- **Annulation de la dette publique**
- **Fête Fabrégoules**
- Site USR

#### Page 4 :

- **Une réforme de la Réforme**
- **Et les Franchises médicales ?**
- Prochaine

## Les retraités ne lâchent rien sur leurs revendications: le 7 juin, ils interpellent le Préfet.

Après plusieurs demandes d'audience à notre Direction départemental (DOTC) restées lettre morte, une nouvelle demande formulée le 24 avril 2012 cette fois à la Direction Régionale du groupe La Poste, portant sur les points suivants :

- \_ **Une Permanence d'Assistante sociale** à l'écoute des retraité(e)
- \_ **La Gratuité des transports en commun** sur l'ensemble du département.
- \_ **Le tarif social Internet.** Nous demandons la prise en compte par la Poste de cette Offre sociale pour ses retraité(e)s.
- \_ **La participation de La Poste au financement de la cotisation Mutuelle** au même titre que les actifs (60%) dans le cadre d'un nouveau contrat collectif amélioré où les retraité(e)s ne seraient pas exclus. Nous réclamons la continuité actif-retraité.
- \_ **l'ouverture aux retraités de TOUS les restaurants administratifs Poste ou RIE** en accord avec la Poste. De plus en plus des retraité(e)s se trouvent dans l'impossibilité de se nourrir correctement. Nous réclamons la continuité actif-retraité.
- \_ **Le relèvement des plafonds pour le financement des chèques Vacances**
- \_ **L'obtention des chèques Restaurants** Nous réclamons la continuité actif-retraité.
- \_ **Le Droit à la formation** qui est un droit, toute notre vie. Nous exigeons des moyens mis à la disposition des retraités(e)s pour satisfaire ce droit.
- \_ **Le droit au logement social** la flambée de l'immobilier pousse certains retraité(e)s à devoir changer de logement pour payer moins cher:
- \_ **Que TOUTES les activités proposées par Le Portail Malin** soient accessibles aux retraité(e)s.
- \_ **Une participation financière accordée aux retraité(e)s de La Poste pour accéder aux évènements culturels, manifestations de Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture, dont La Poste est partenaire officiel.**
- \_ **Revaloriser les pensions de retraites à 1700 €** « Pourquoi gagner moins à la retraite quand activité »

Nos Ex employeurs ne daignent pas nous répondre, en concertation avec les sections syndicales C.G.T de France Télécom et des Services Financiers, qui d'un commun accord ont pris la décision d'interpeller le Préfet des Bouches du Rhône, représentant du gouvernement pour porter nos revendications respectives en délégation de masse.

**Signe et à fais signer la pétition autour de toi, et participe au rassemblement le 7 juin 2012 à 10h00 devant la Préfecture**  
**Pour le succès de cette initiative et l'aboutissement de nos revendications.**

Ci-joint la pétition pour ceux qui ne l'aurait pas retournée...

Ce Journal a un complément : le SITE du Syndicat.

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Notre Section maintenant son compte.

**Vie nouvelle**

Donner du sens aux idées

actualité vie syndicale  
santé international  
magazine. infos pratiques

fois dans l'année

Pour 14.60 € et 6 n° par an, reçois toi aussi ton journal.

Contacte le Syndicat.

.....

**Dernier' heure :** Nous apprenons que la CE départementale de l'USR 13 (Retraités CGT des Bouches du Rhône) a décidée de s'associer, sur ses propres revendications, au Rassemblement de la Préfecture.

**Retraités Indignés mais pas Résignés !**

## **M.G : mais que reste-t-il de l'esprit mutualise des postiers ?**

**DECLARATION DES ELUS CGT au Comité de Section du 25/04/2012**

*Par Georges ARRIGHI*

\* Faut-il s'étonner encore des absences, des démissions que nous constatons, malheureusement trop fréquentes, dans notre section ? Faut-il s'étonner encore des absences, des démissions trop nombreuses que nous constatons, malheureusement, dans notre Section MG13 ?

\* Faut-il s'interroger quand aux recrutements ciblés, lors des élections à MG13, qui permettent d'écarter les Adhérents des OS les plus représentatives dans le département (à l'exception des adhérents FO, infiltrés dans une TUTELAIRE qui devient le passage obligé et privilégié) ?

\* Faut-il s'interroger sur les choix qui favorisent l'introduction de candidats Xénophobes et Racistes élus et militants sur des listes FN du même département ? Candidats qui sitôt élus MG sont promus à des postes de responsabilités (secrétariat) et peut être même de Direction (future Présidence ...) ? Notre Section est elle promise et condamnée à une telle dérive ?

Nos Adhérents (es) méritent ils d'être traités ainsi ?

\* Faut-il s'étonner que notre Présidence Départementale, celle qui ne respecte pas une de ses composantes, qui écarte certains de ses membres (de l'AG notamment) puisse faire le choix du pire pour ses membres et adhérents, et cela en connaissance de cause ?

Après avoir imposé des candidatures de Haine et de division, contraire à l'éthique et aux principes de solidarité du siège ;

Après avoir, (notre Présidence) transgressé, pour soi même, les règles de vie propre à nos sections MG en imposant sa propre candidature :

\* au prix d'une déclaration mensongère de domiciliation dans les bouches du Rhône comme le souligne le refus d'apporter la moindre justification en ce sens (demandée depuis plusieurs mois).

Que la réponse, soit à nouveau éludée, n'étonnera personne.

Chacun, chacune étant dépositaire de la situation et en parfaite connaissance des faits ne pourra longtemps se sentir dédouané ou nier détenir sa part de responsabilité

NB Seul le Secrétaire Général de la MG présent à la réunion a daigné faire le commentaire suivant : "...la MG n'a pas à remettre en cause les déclarations de ses adhérents en qui elle a une pleine confiance(en dépit de réelles interrogations ?)"

## **Cotisation Mutuelle Générale 2012 : minoration possible**

### **Minoration de cotisations 1<sup>er</sup> janvier 2012**

#### **Qui peut en bénéficier ?**

##### **Sous conditions de ressources, peuvent bénéficier d'une minoration de cotisations :**

- Les membres participants âgés d'au moins 60 ans.
- Les veufs et veuves, quel que soit leur âge.
- Les pensionnés et retraités pour invalidité quel que soit leur âge.

Ces trois catégories bénéficient d'une minoration de 40% de leur cotisation pour le niveau 1, 2bis et 2 de garantie santé. Cette minoration s'étend également aux garanties de prévoyance. (sous réserve d'avoir adhéré avant 40 ans, sauf exceptions prévues par le règlement)

- Les enfants handicapés ayant adhéré dans les six mois suivant leur perte de qualité d'ayant droit, bénéficient d'une minoration de 60%.

#### **Conditions de ressources**

##### **Sur présentation de l'avis d'imposition 2011 (portant sur les ressources 2010)**

Pour pouvoir prétendre à la minoration, les ressources\* ne doivent pas excéder :

- 14 582,70 € pour une personne seule
- 18 117,90 € pour un couple (ou personne seule avec enfant)

\* Ligne « revenu brut global »



## **Annulation totale de la dette publique**

" Un pays qui restructure ou annule sa dette s'interdirait l'accès aux marchés financiers.. "

L'argument fait rapidement long feu car c'est exactement ce qui se produit aujourd'hui non seulement pour la Grèce mais aussi pour l'Irlande ou le Portugal. Ils ne peuvent se refinancer sur les marchés financiers qu'à des taux prohibitifs ce qui revient à leur interdire l'accès à ces marchés.

Cet argument fait également long feu car ce

n'est pas le sort qui, par exemple, a été réservé à l'Argentine qui avait annulé sa dette en 2001. Très vite, elle a eu de nouveaux accès aux marchés financiers qui sont uniquement dus par l'appât du gain. Pourquoi auraient-ils agi autrement??

Un pays qui annule sa dette en profondeur ne représente plus de risque d'insolvabilité, ses finances publiques s'améliorent très rapidement et sa croissance économique reprend. Pourquoi ne pas lui prêter si ça rapporte?? De surcroît, un pays qui annulerait sa dette publique n'aurait guère besoin, dans les années à venir, d'aller emprunter sur les marchés financiers.

Dans le cas de la France, l'annulation de la dette publique représenterait un gain de 133 milliards d'euros par an pour les finances publiques (83 milliards d'euros de remboursement du capital de la dette et 50 milliards d'intérêt). Pourquoi aller emprunter??

**La CGT des retraités  
vous soutient  
Soutenez l'USR13 - CGT !**

**Nombreux lots**

Tirage à la fête de Fabregoules

**Le 27 septembre 2012**

Vignette souscription: 2€  
Numéro: N° 01581

USR13-CGT Fabrégoules 27/09/2012

Section: .....  
Nom: .....

Union Syndicale  
des retraités CGT  
Rassemblement du-Rhône  
27 septembre 2012

**Ticket Repas :  
12 €**

0000201

**Je commande  
le Pack  
CGT Poste 13**

**1 Bon de  
soutien  
+  
1 Bon-Repas  
au prix de  
13 euros  
au lieu de 14€**

Je retourne la vignette  
remple avec mon règlement

**Je commande  
..... Pack à 13€  
Je joins un chèque  
de 13€ x... =**

A l'ordre de  
**Syndicat CGT/AP  
Poste13**

Cette année la traditionnelle Fête de Rentrée des Retraités-ées des BduR se tiendra sur DEUX JOURS. Outre les stands et activités traditionnelles (Débats, bals, boules, apéro et autre repas) la Fête s'ouvrira le Mercredi 26 sept. au soir sur le Vernissage de l'exposition « Marseille-Alger ; les deux sœurs de la Méditerranée » ave, de 18h à 21h, un spectacle-apéro et une rencontre des retraités des deux rives.

Comme chaque année un bus partira le JEUDI 27 SEPT de la Bourse du travail à 8h30 Et il sera proposé une « Daube-pâtes » au repas de midi

**Alors, avant de  
partir en vacances,  
ACHETEZ VOTRE  
PACK Fabrégoules  
...économisez 1euro !**

## HALTE AUX DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Un obstacle d'accès aux soins pour tous, insurmontable pour les plus démunis.

**NON AU SECTEUR OPTIONNEL** ( appelé maintenant « option de coordination renforcée) qui légalise les dépassements tarifaires

La majorité des professionnels de santé ont une véritable éthique et gagnent leur vie à un niveau honorable tout en pratiquant les tarifs légaux. A l'opposé, ils sont très nombreux à s'être voués à la marchandisation des actes médicaux. Ils prennent ainsi chaque année plus de 2,5 milliards d'euros à leurs patients  
C'est une pratique odieuse que nous devons stopper !

La réalité des dépassements n'est pas marginale. Les témoignages sont nombreux. Quelques exemples:

- 800 euros pour une ablation de la prostate
- 1000 euros pour une intervention sur un pied
- 3250 euros pour une intervention sur la colonne vertébrale
- 60 à 90 euros pour des consultations de spécialistes
- à Paris 45% des médecins pratiquent des dépassements jusqu'à 5 fois le tarif de la sécu (Le Monde)

## Et les Franchises médicales ?

Rappelons que la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008 avait instauré une franchise médicale sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires. Seulement les femmes enceintes, les enfants mineurs et les bénéficiaires de la CMU en sont exonérés. De ce fait les malades, les personnes handicapées et les personnes âgées ne le sont pas. Les personnes handicapées dont le revenu minimum est garanti par l'allocation d'adulte handicapé légèrement supérieur au plafond de la CMUde (seulement 15 euros) paient les franchises, souvent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Selon la même logique les personnes âgées paient les franchises médicales ainsi que les malades notamment du sida. Ces franchises alourdissent le coût des soins. La malade n'est pas responsable d'être malade. Sans compter que ces franchises s'ajoutent au 1 euro non remboursé pour les consultations chez le médecin ainsi que pour les 18 euros pour tout acte lourd supérieur à 91 euros, les déremboursements des médicaments, les dépassements d'honoraires, des participations forfaitaires non remboursables de plus en nombreuses.

Nous demandons au nouveau gouvernement et au Ministre concerné de s'engager contre les franchises médicales

Appuyée par le syndicat qui portera la revendication, la force unie des Retraites peut changer les choses  
Apportez votre soutien à la pétition :

----- ✂ ----- Signez ! Faites signer ! ----- Découpez suivant les pointillés -----  
**« Je demande une loi d'interdiction des dépassements d'honoraires et tarifaires pour rétablir le droit aux soins accessible à tous aux tarifs de la sécurité sociale  
 Je demande au nouveau Gouvernement de s'engager vers la suppressions des Franchises Médicales et autres déremboursements de médicaments »**

Nom                      Prénom                      Adresse                      Signature

----- ✂ ----- **Et renvoyez au Syndicat** ----- ✂ -----

**C**omme ce sera très certainement la dernière Réunion avant la Rentrée de Septembre, nous vous prions de bien penser à amener vos « outils de travail » (traduire votre tripléte de boules) car nous envisageons de prolonger la séance de travail du matin, par quelques parties de pétanque. *Niveau exigé* : Perdant habituel de la 1<sup>er</sup> partie au Mondial La Marseillaise

**La Prochaine.....**



.. et on t'y attend !

**Réunion Mensuelle  
des Retraités-ées**

**Jeudi 21 juin 2012**

9 heures  
**Syndicat CGT  
 Retraités La Poste 13**  
 55 av de la Rose  
 La Bruyère B5 ext D  
**13013 MARSEILLE**

